

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16168105

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE DE LIEGE
DIVISION NAMUR

le **28 NOV. 2016**

*pour le Greffier,
Greffe*

N° d'entreprise : **0564.856.932**

Dénomination

(en entier) : **BUREAU CAUCHY C**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Fort d'Andoy 5 - 5100 Wierde**

Objet de l'acte : DEMISSION / NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 mai 2016

1) Le conseil d'administration prend acte des démissions de:

- Madame Petra Sobry en tant qu'administrateur à partir du 31 mars 2016 ;
- Monsieur Aubry Lefebvre en tant qu'administrateur à partir de ce jour ;
- Etienne Dewulf SPRL, représentée par son représentant permanent monsieur Etienne Dewulf en tant qu'administrateur à partir de ce jour.

2) Le conseil d'administration procède à la cooptation de:

-Wimer Consult SCS, ayant son siège social à 1950 Kraainem, Avenue du Bois Soleil 40, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0834.927.993, représentée par monsieur Patrick Mertens de Wilmars, résidant à 1950 Kraainem, Avenue du Bois Soleil 40, en tant qu'administrateur A de la société afin de poursuivre le mandat de madame Petra Sobry à partir de ce jour.

-SMAPIC SPRL, ayant son siège social à 5332 Cruwet, Rue Basse 42, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0632.967.956, représentée par monsieur Aubry Lefebvre, résidant à 5332 Cruwet, Rue Basse 42, en tant qu'administrateur B de la société afin de poursuivre le mandat de monsieur Aubry Lefebvre à partir de ce jour.

-Monsieur Edouard Herinckx, résidant à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Avenue de la paix 45, en tant qu'administrateur B de la société afin de poursuivre le mandat de Etienne Dewulf SPRL à partir de ce jour.

3) Le conseil d'administration décide de donner le pouvoir à Philippine de Maere, David Diaz et Hilde Vanhoutte, agissant séparément, afin de remplir toutes les formalités relatives à la publication des décisions ci-dessus aux Annexes du Moniteur belge et la modification de l'inscription de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises y compris de signer toutes les documents et pièces à cette fin.

Pour extrait conforme,

David Diaz
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 08/12/2016 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).